

## RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE TOPONYMIE – 24 JUILLET 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Sutton a demandé au comité de toponymie, par la résolution numéro 2024-04-144 en date du 3 avril 2024, de soumettre des recommandations concernant la toponymie de chaque district électoral;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite que les citoyens comprennent clairement où est situé leur district électoral;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité de toponymie ont analysé la situation démographique de chacun des districts, leurs signes distinctifs et la topographie du territoire;

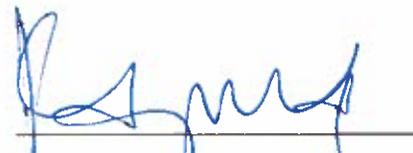
Sur proposition de Marc-André Blain, appuyée par Marc Chapleau, les membres du comité de toponymie recommandent à l'unanimité que les six (6) districts électoraux soient désormais désignés comme suit :

- N° 1 District de la montagne**
- N° 2 District Glen Sutton – Scenic**
- N° 3 District Sutton Ouest**
- N° 4 District Sutton Junction – Mont Écho**
- N° 5 District du village Est**
- N° 6 District du village Ouest**

Signé à Sutton, le 24 juillet 2024



Andrée Cantin, présidente



Isabelle Capmas, secrétaire